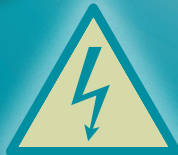
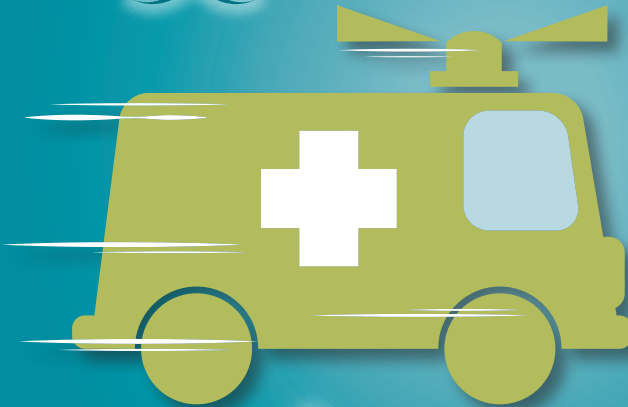


*Invitation - Journée Régionale*

# Menace terroriste, crise sanitaire ... Comment soigner en toute sécurité ?



Vendredi **30 novembre** 2018  
Les Tanzmatten à **Sélestat**



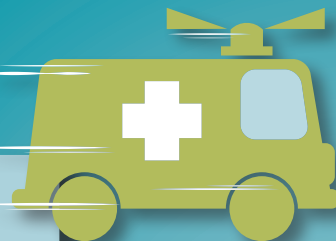
## Menace terroriste, crise sanitaire ... Comment soigner en toute sécurité ?



### CONTEXTE

#### Les situations sanitaires exceptionnelles

Dans nos sociétés modernes, les menaces de nature terroristes, NRBC, naturelles ou technologiques, et les risques qu'elles font courir, sont susceptibles de placer chacun d'entre nous dans une **situation de crise sanitaire et exceptionnelle** qu'il faut savoir gérer, sans succomber à la panique, en faisant appel à des techniques de protection, organisationnelles et d'aide à la décision, quel que soit notre niveau d'implication et/ou de responsabilités.



### INTRODUCTION POUR PROGRAMME

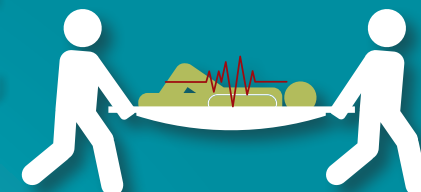
Que nous soyons professionnel du soin ou agent d'un service de santé nous sommes tous concernés par les situations exceptionnelles et devons développer, en amont, une culture de la vigilance et de la sûreté, tant dans le cadre privé que professionnel, ainsi qu'une maîtrise des techniques de **GESTION DE CRISE**.

Cette journée de formation vous permettra de répondre aux questions suivantes en vous donnant « les outils » à utiliser au sein d'une cellule de gestion de crise d'une situation sanitaire exceptionnelle :

- En tant que citoyen, quelles sont les mesures de protection individuelles ?
- Quelle est la réponse des institutions face à toute forme de menace, terroriste ou non, NRBC ou non ?
- Quel est l'impact en cas de présence de victimes contaminées par des agents de nature NRBC ?
- Quel est l'impact sur le reste de l'établissement ?
- Que faire si mon établissement est dépassé ?
- Comment évaluer nos actions ?



Vendredi 30 novembre 2018  
Les Tanzmatten à Sélestat



### PROGRAMME

- 8h30 - 9h00** Accueil des participants
- 9h00 - 9h30** Séance d'ouverture thématique et présentation du déroulement
- 9h30 - 10h10** **1. En tant que citoyen, quelles sont les mesures de protection individuelles ?**  
*D<sup>r</sup> Cécile ROUSSEAU* - Praticien Hospitalier Urgentiste  
*Colonel Philippe GIRAUD* - Délégué militaire départemental
- 10h10 - 10h40** **2. Quelle est la réponse des institutions face à la menace ?**  
Réponse du ministère, de la préfecture - Les outils de coordination interministérielle  
*D<sup>r</sup> Nora OULEHRI* - Praticien Hospitalier Urgentiste responsable cellule NRBC  
*Colonel Philippe GIRAUD* - Délégué militaire départemental
- 14h40 - 11h00** Réponse de l'établissement et coordination de la cellule de crise hospitalière  
*Sophie HAGENMULLER* - Directeur de Cabinet du Directeur Général, Affaires Générales et Coopération
- 11h00 - 11h30** Pause + visite des stands
- 11h30 - 12h20** **3. Quel est l'impact de la présence de victimes contaminées ?**  
Impact psycho émotionnel sur les usagers et les professionnels  
*D<sup>r</sup> Dominique MASTELLI* - Psychiatre référent de la CUMP cellule urgence médico psychologique
- 12h20 - 13h00** Impact sur la prise en charge et l'organisation en structure de soins  
*P<sup>r</sup> Pascal BILBAULT* - Chef de pôle URGENCES Réanimations Médicales
- 13h00 - 14h00** Cocktail déjeunatoire
- 14h00 - 14h40** Rôle du professionnel dans la vigilance  
*D<sup>r</sup> Carmen HARMANN* - Praticien Hospitalier Urgentiste  
*Jean HAYET* - Directeur départemental adjoint de la Sécurité Publique du Bas Rhin
- 14h40 - 15h10** **4. Quel est l'impact sur le reste de l'établissement ?**  
Quel est l'impact sur le reste de l'établissement : plan blanc et plan de continuité de l'activité  
La filière de prise en charge des traumatisés graves  
*P<sup>r</sup> Julien POTTECHER PHAR* - Référent plan blanc CHU Strasbourg
- 15h10 - 15h50** **5. Que faire si mon établissement est dépassé ?**  
*Alexandre BOUCHET* - Conseiller défense et sécurité de zone ARS Grand est
- 15h50 - 16h20** **6. Comment évaluer nos actions ? La place du RETEX**  
*D<sup>r</sup> Hervé DELPLANCO* - Praticien Hospitalier SAMU 67  
*Jean Nicolas PICCIN* - Cadre IADE SAMU 67
- 16h20 - 16h30** Séance de clôture

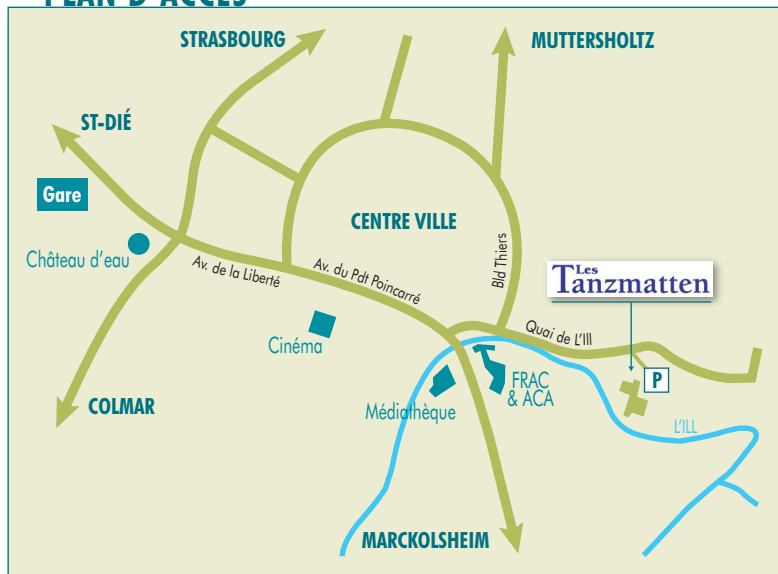


# INFORMATIONS PRATIQUES

**Public cible :** Tous professionnels d'établissements adhérents à l'ANFH.

**Inscription obligatoire :** Renseignements auprès du service formation de votre établissement ou en contactant l'ANFH Alsace par mail : [m.hilbig@anf.fr](mailto:m.hilbig@anf.fr)

## PLAN D'ACCÈS



LES TANZMATTEN  
Quai de l'Ill - BP 40 188  
67604 Sélestat Cedex

Les Tanzmatten se situent sur un nœud  
autoroutier et ferroviaire, à : • 25km de Colmar  
• 50km de Strasbourg

En venant de Mulhouse/Colmar : N83 direction Strasbourg  
sortie n°18 Sélestat-centre

En venant de Strasbourg : A35 direction Colmar Mulhouse  
sortie n°16 Sélestat-centre

À Sélestat : Suivre «Les berges de l'Ill» puis «Les Tanzmatten»

Les Tanzmatten sont accessibles en 20 minutes à pied, depuis la gare de Sélestat. Les lignes A et B du TIS vous déposent également en journée non loin des Tanzmatten, à l'arrêt médiathèque, à 10 minutes du complexe.



ALSACE

imm. "Le Sébastopol"  
3, quai Kléber  
67000 STRASBOURG  
03.88.21.47.00  
[alsace@anf.fr](mailto:alsace@anf.fr)

### Contact :

Marion Hilbig  
[m.hilbig@anf.fr](mailto:m.hilbig@anf.fr)  
Tél. : 03.88.21.47.03

